

Enjeu 3 : ÉVOLUER

ORIENTATION 5. FACILITER LES INITIATIVES ET LES PROJETS INNOVANTS			
Axes d'intervention	Objectifs de résultat	Indicateurs	Cibles
5.1 Innovations pédagogiques et technopédagogiques	Nouvelles initiatives pédagogiques et technopédagogiques en adéquation avec les compétences à développer	Nombre de projets novateurs structurants ⁵⁰ (1) à la formation régulière (2) à la formation continue	(1) 2 projets par année à la formation régulière d'ici juin 2024 (2) 2 initiatives dans l'ensemble des activités à la formation continue d'ici juin 2024
5.2 Bonification de la recherche dans les secteurs d'excellence	Augmentation du nombre de professeurs et d'étudiants du Cégep impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'innovation sociale et de la santé	Nombre de professeurs et d'étudiants du Cégep impliqués dans des activités de recherche dans les secteurs de : (1) l'aérospatiale (2) l'innovation sociale (3) la santé	(1) Prendre la mesure en 2018 et assurer une progression (2) Prendre la mesure en 2018 et assurer une progression (3) Prendre la mesure en 2018 et assurer une progression
5.3 Expérimentation de projets de formation à distance ou hybride dans une perspective réseau	Développement des formations à distance ou hybrides pour la formation continue et les programmes	Nombre de cours donnés en formation à distance ou hybride	2 projets pilotes d'ici juin 2024
5.4 Optimisation des mécanismes administratifs et d'assurance qualité	Amélioration des processus internes	(1) Réalisation du plan d'action du Rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) visant l'amélioration des mécanismes (2) Mise en œuvre ou révision d'un processus administratif ⁵¹	(1) 100 % réalisé avant janvier 2024 (2) 5 processus administratifs mis en œuvre ou révisés d'ici juin 2024
5.5 Soutien à des projets dans la communauté	Bonification de l'implication sociale du Cégep	Nombre de projets institutionnels ⁵² dans la communauté	2 nouveaux projets institutionnels d'ici juin 2024

50 Un projet novateur structurant est un projet pérenne qui associe l'innovation et/ou la technopédagogie, et assurant une meilleure cohérence entre les compétences à développer, la motivation des étudiants et les méthodes pédagogiques déployées.

51 Un processus administratif est un processus répondant à l'un ou l'autre des deux critères suivants de manière non exclusive : il est lié à l'un des quatre mécanismes de l'assurance qualité ou encore, il a une portée institutionnelle, c'est-à-dire qu'il concerne plus d'une direction et son amélioration est une question d'efficacité ou de conformité.

52 Les projets institutionnels réfèrent aux projets ayant été approuvés par le comité de direction.